

# LAO update



Friday, August 13, 2021 | [Version française](#)

## Message from the President and CEO, David Field



The pandemic has created unprecedented levels of personal and professional upheaval for many and has inevitably changed the way we work and live. The COVID-19 vaccines, first administered in Canada in December, offered us hope that a sense of normalcy was in sight as we entered the new calendar year.

Through all of this, I continue to admire the perseverance of our staff and their unwavering dedication to serving our clients in all capacities across the province.

As we reflect on the past several months, here are a few notable updates:



## Legal Aid Ontario welcomed new board members

LAO welcomed six new board members. Each board member brings a wealth of professional skill and personal experience and we are happy to benefit from their knowledge and perspectives. Learn more about [our new members](#) on our website.



## New programs and enhancements

To support the professional development of private bar lawyers who take on legal aid work, we introduced enhancements to our [second chair mentorship program](#). Beginning in March, mentees who identify as Indigenous, Black, racialized, living with a disability, women or LGBTQ+ are eligible to participate in in-firm mentorship. This pilot is in line with LAO's [racialized community strategy](#) and the Law Society of Ontario's and Criminal Lawyers Association's report on the retention of women and equity-seeking communities in law and mentorship.

Also in March, LAO launched a [new program](#) that uses both private practice and LAO staff lawyers to provide legal representation to all unrepresented immigration detainees in their detention review hearings.

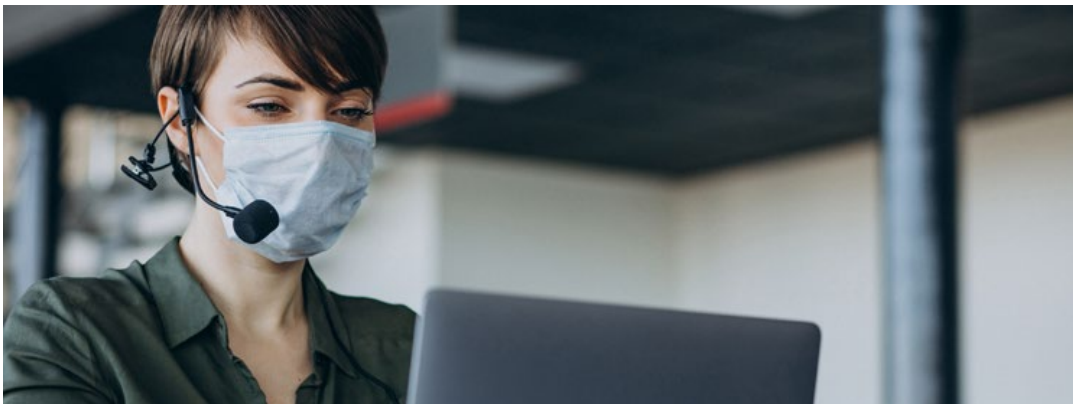
---



## LASA rules

The government passed the new *Legal Aid Services Act, 2020* (LASA 2020) in July giving LAO the opportunity to innovate and modernize legal aid services and service delivery models, making the system easier to navigate for clients and service providers, and able to operate more efficiently.

LASA 2020 provides that the new rules are to be posted for public feedback for 30 days. Starting April 21, 2021, these became available on [LAO's website](#) for client, service provider, justice partner and public feedback. A summary of feedback will be compiled and published on [legalaid.on.ca](#).



## Continued expansion of services

Legal Aid Ontario has expanded many services because of the pandemic addressing the challenges of working remotely and responding to evolving needs of applicants during this time. New services included:

- [Immigration detention representation enhancements](#)
- [Assist lawyers, clients with matters before SCJ's 361 University Ave. virtual practice court in Toronto](#)
- [Accept verbal consent and declaration confirmation for in custody applicants](#)
- [Apply for legal aid criminal defence certificates for out-of-custody clients](#)
- [Offer document preparation for eligible family clients](#)
- [Help healthcare workers apply for permanent residence](#)
- [Double compensation for bail hearings](#)



## Consultations

In December, Legal Aid Ontario launched our [tariff reform consultation](#) where panel lawyers were invited to provide their input on new ways to pay lawyers, make it easier to access *Legal Aid Online* and legal aid information on our website.

---

To access LAO's report statistics, please visit our [website](#).

This newsletter is authorized by Legal Aid Ontario. You are getting this message because you have worked with LAO or have expressed interest in LAO.

Your email address will be used only to send you information about Legal Aid Ontario. We will not share it with anyone. Your privacy is important to us. See our [Privacy policy](#).

[Unsubscribe from this mailing list](#)

Copyright © 2021 Legal Aid Ontario, All rights reserved.



## Compte-rendu d'AJO



LEGAL AID ONTARIO  
AIDE JURIDIQUE ONTARIO

13 août 2021 | [English version](#)

**Message de David Field,  
Président-Directeur général**



La pandémie a provoqué des bouleversements personnels et professionnels sans précédent pour de nombreuses personnes et a entraîné des changements inévitables dans notre façon de travailler et de vivre. Les vaccins contre la COVID-19, dont les premières administrations au Canada ont eu lieu en décembre dernier, nous ont donné l'espoir d'un retour à la normale alors que nous entamons la nouvelle année civile.

Tout le long de ces péripéties, je n'ai pas cessé d'admirer la persévérance de notre personnel et son dévouement inébranlable au service de nos clients dans toutes nos activités, et ce partout dans la province.

Voici quelques faits saillants des derniers mois :



## **Aide juridique Ontario a accueilli de nouveaux membres au sein de son conseil d'administration**

AJO a accueilli six nouveaux membres au sein de son conseil d'administration. Chaque nouveau possède une vaste gamme de compétences professionnelles et beaucoup d'expériences personnelles. Nous nous réjouissons de pouvoir bénéficier de leurs connaissances et de leurs expériences. Visitez notre site Web pour en apprendre davantage sur [les nouveaux membres](#).

---





## Nouveaux programmes et améliorations

Dans le but d'appuyer le développement professionnel des avocats du secteur privé qui acceptent le travail d'aide juridique, nous avons apporté des améliorations à notre [programme d'assistance](#). Depuis mars, les mentorés qui s'identifient comme autochtones, noirs, racialisés les personnes handicapées, les femmes ou les LGBTQ+ peuvent participer au mentorat au sein de leur propre cabinets. Ce projet pilote s'inscrit dans la cadre de [Stratégie à l'intention des communautés racialisées d'AJO](#) et donne suite au rapport du Barreau de l'Ontario et de la Criminal Lawyers Association sur la rétention des femmes et des membres des communautés en quête d'équité dans le système de justice et le mentorat.

Par ailleurs, en mars, AJO a lancé un [nouveau programme](#) qui fait appel à la fois à des avocats privés et à des avocats salariés d'AJO pour assurer la représentation juridique de tous les détenus de l'immigration non représentés lors de leurs audiences de contrôle des motifs de la détention.

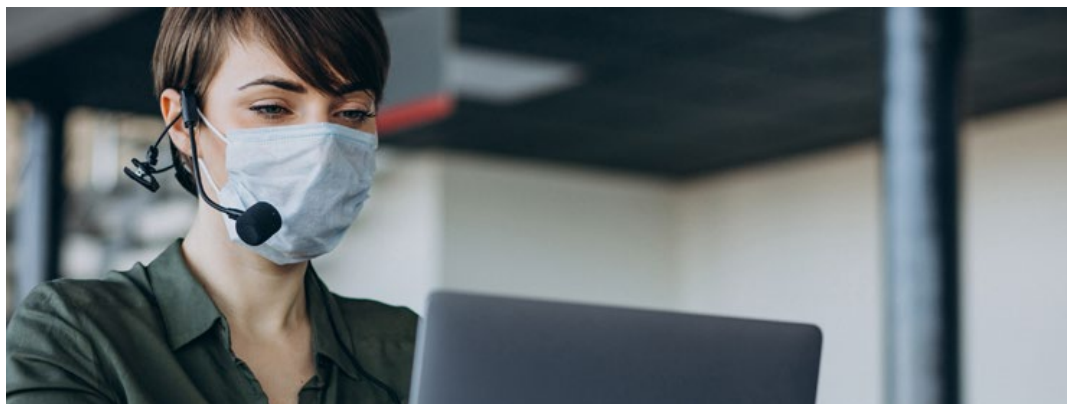
---



## Règles de la LASJ

En juillet, le gouvernement a adopté la nouvelle *Loi de 2020 sur les services d'aide juridique* (LASJ 2020), qui donne à AJO la possibilité d'être plus efficace en lui permettant d'innover et de moderniser les services d'aide juridique et les méthodes de prestation de services, et ce afin de rendre le système plus facile à naviguer pour les clients et les prestataires de services.

Conformément à la LASJ 2020, les nouvelles règles doivent être affichées pendant 30 jours pour que le public puisse donner ses observations. Ces règles ont été affichées sur le site [Web d'AJO](#) depuis le 21 avril 2021 et les clients, les prestataires de services, les partenaires du secteur de la justice ainsi que le public peuvent les consulter et donner leurs observations. Nous publierons prochainement un résumé des commentaires sur le site [legalaid.on.ca](http://legalaid.on.ca).





## Poursuite de l'élargissement des services

AJO a élargi plusieurs de ses services en raison de la pandémie pour pallier les difficultés liées au travail à distance et répondre aux besoins évolutifs des demandeurs d'aide juridique pendant cette période. Certains des nouveaux services sont les suivants :

- [Amélioration du tarif pour la représentation dans les affaires de détention de l'immigration](#)
- [Assister les avocats et les clients qui ont une affaire devant le tribunal de pratique virtuel de la CSJ du 361, avenue University à Toronto](#)
- [Accepter la déclaration verbale de Consentement à l'examen des dossiers pour les demandes des personnes en détention](#)
- [Demande de certificat pour procès criminel au nom de clients qui ne sont pas en détention](#)
- [Assistance pour la préparation de documents de droit de la famille aux clientes et clients admissibles](#)
- [Aider les travailleurs de la santé à présenter une demande de résidence permanente](#)
- [Doubler la rémunération pour les enquêtes sur le cautionnement](#)



## Consultations

En décembre, Aide juridique Ontario a lancé une série de [consultations sur la refonte du tarif](#), dans le cadre desquelles les avocats inscrits sur les listes ont été invités à donner leurs avis sur les nouveaux modes de rémunération des avocats, sur la manière de faciliter l'accès à Aide juridique en ligne et aux renseignements sur l'aide juridique sur notre site Web.

Pour accéder aux données statistiques publiées par AJO, visitez notre [site Web](#).

Ce bulletin est autorisé par Aide juridique Ontario. Vous recevez ce message parce que vous avez travaillé avec AJO ou avez exprimé un intérêt envers AJO.

Nous ne communiquerons votre adresse de courriel à personne. Le respect de votre vie privée nous tient à cœur. Consultez notre politique sur la [protection de la vie privée](#).

[Pour retirer votre nom de cette liste de diffusion.](#)

Tous droits réservés © Aide juridiques Ontario 2021

